



Bulletin École Beausoleil

4 OCTOBRE

Chers parents,

Comme vous l'avez appris vendredi, désormais les élèves de l'école Beausoleil de la Maternelle à la 3^e année devront eux aussi porter un masque à l'intérieur durant la journée à l'école. Cette décision est mise en application dès aujourd'hui lundi 4 octobre.

Nous comprenons que certains parents n'auront peut-être pas le temps d'équiper leur enfant avec cette nouvelle protection. L'école Victor-Brodeur nous a indiqué qu'elle est prête à nous aider et à mettre à notre disposition les masques qui seraient manquants. Je vous prierai de bien vouloir indiquer à votre enfant de m'indiquer leur besoin de masque à leur arrivée à l'école. Je me ferai un plaisir de leur en fournir un.

Suite

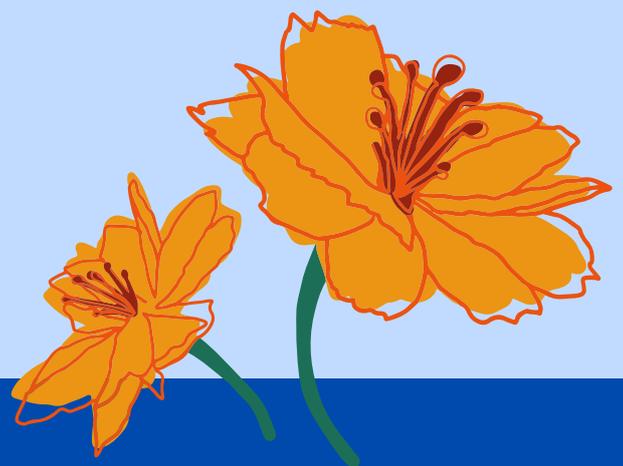
L'exercice d'incendie de mercredi a été un grand succès. Nos élèves (et leurs enseignants et autres membres du personnel) ont parfaitement assimilé les mesures d'évacuation dans un établissement de la taille de l'école Victor-Brodeur. Cet exercice est un exemple de la grande capacité d'adaptation de nos élèves à ce nouvel environnement durant cette période de transition.

Comme depuis le début de l'année, je joins avec son autorisation, la communication de M. Dupain aux familles de Victor-Brodeur pour cette nouvelle semaine. Vous y trouverez des informations complémentaires.

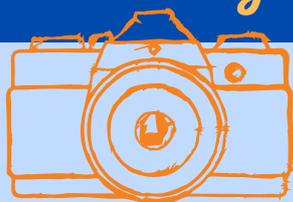
Je vous souhaite une excellente semaine,

Bien à vous,

Pascale Bernier
Directrice



Information Générale



Rappel - Photo Individuelle

La prise de photo des élèves de Beausoleil avec Edge Imaging se tiendra ce mercredi matin 6 octobre, au gymnase de l'école Victor-Brodeur.

Resto-scolaire

Le service du Resto-scolaire de Victor-Brodeur devrait débuter le mardi 12 octobre. Les élèves de Beausoleil pourront y participer jusqu'à notre départ en novembre. Nous vous informerons des détails sous peu.

Aide aux devoirs - Voilà Learning

Le Conseil scolaire francophone offre aux parents une plateforme destinée à aider les élèves dans la réalisation de leur devoir à la maison. [Voir les détails ici.](#)

Mesures de santé publique et protocole scolaire

Vous trouverez tous les documents et protocoles mis à jour combinés, [au lien suivant.](#)

Bonne semaine !

Communications sur l'apprentissage des élèves en classe

Résumé de la politique

Il est important que les élèves et leurs parents reçoivent régulièrement des communications claires sur l'apprentissage des élèves, et ce, tout au long de l'année scolaire. Afin de les uniformiser de la maternelle à la 12^e année, le ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique fusionne trois de ses politiques en une seule, appelée *K-12 Student Reporting Policy*. Elle s'appliquera à tous les élèves, y compris les élèves handicapés et ayant des capacités diverses, qu'ils fréquentent l'école française ou l'école anglaise.

La politique proposée s'harmonise avec le programme d'études introduit en 2016. Elle tiendra les parents au courant des sujets suivants :

- les progrès de l'élève dans les matières qu'il étudie;
- ses absences;
- les compétences où il s'est sensiblement amélioré et les domaines qu'il devrait travailler.

De plus, cette politique permettra à l'élève de participer à son évaluation et à l'établissement de ses objectifs.

Pour les niveaux allant de la maternelle à la 9^e année, on expliquera les progrès de l'élève au moyen de commentaires descriptifs et de l'échelle Provincial Proficiency Scale, qui comprend les quatre volets suivants : acquisition de la compétence, développement, maîtrise et application à d'autres domaines. Pour les niveaux allant de la 10^e à la 12^e année, on expliquera ses progrès au moyen de commentaires descriptifs et de pourcentages. Il se peut aussi qu'on recoure à l'échelle provinciale.

Pendant l'année scolaire, les enseignants communiqueront au moins cinq fois avec les parents et transmettront à ces derniers au moins quatre « Learning Updates » (le point sur les progrès de l'apprentissage). Il faut fournir le premier « Learning Update » avant la fin du premier quart de l'année scolaire et deux d'entre eux doivent être écrits. À la fin de l'année, on remettra un « Summary of Learning » (résumé des progrès de l'apprentissage) aux parents.

La *K-12 Student Reporting Policy* tiendra les parents au courant des progrès de leur enfant et des objectifs qu'il doit atteindre. Après qu'on y aura apporté la dernière touche, elle entrera en vigueur au cours de l'année scolaire 2022-2023.